

**Qualité des services
de santé Ontario**

Améliorons notre système de santé

LA COMMUNAUTÉ D'APPRENTISSAGE PAR LES PAIRS EN
Imagerie diagnostique
de l'Ontario

Septembre 2019

**Boîte à outils d'apprentissage par les
pairs en imagerie diagnostique**

Guide 7.0 : Formation des intervenants

Ontario 

Comment naviguer dans les guides de la boîte à outils

Temps estimé pour compléter chaque guide

Le tableau ci-dessous indique le temps nécessaire à l'examen de chaque guide, ainsi que le temps total requis pour tenir des séances avec le groupe de travail de radiologistes.

Guide	Délai d'exécution*	Durée de la séance
1.0 Évaluation du degré de préparation	1–3 mois	--
2.0 Processus d'évaluation par les pairs en imagerie diagnostique	1 mois	1 séance, environ 1,5 heure
3.0 Processus d'apprentissage et d'éducation	1 mois	1 séance, environ 2 heures
4.0 Gestion des écarts		
5.0 Gouvernance et responsabilisation	3–4 mois	--
6.0 Surveillance et viabilité	1–2 mois	--
7.0 Formation des intervenants	1 mois	2 séances, environ 1,5 heure chacune

***Remarque :** Il y a un certain chevauchement entre certains des guides pour permettre aux six derniers guides d'être terminés en quatre mois. Pour les programmes interorganismes, veuillez prévoir au moins trois mois supplémentaires de travail avant la mise en œuvre pour conclure un accord de partage de données avec les organismes partenaires.

Le graphique Gantt qui suit illustre le temps estimé nécessaire pour compléter chacun des sept guides de la boîte à outils d'apprentissage par les pairs en imagerie diagnostique et le chevauchement entre certains de ces guides.

Activités préalables à la mise en œuvre				
Guide	Mois -2	Mois -1	Mois 0	
1.0 Évaluation du degré de préparation				Décision de mettre en œuvre le Programme d'apprentissage par les pairs en imagerie diagnostique
Activités de mise en œuvre				
Guide	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4
2.0 Processus d'examen par les pairs en imagerie diagnostique				
3.0 Processus d'apprentissage et d'éducation				
4.0 Processus de gestion des écarts				
5.0 Gouvernance et responsabilisation				
6.0 Programme de surveillance et de viabilité				
7.0 Formation des intervenants				

Les guides 2.0 à 5.0 devraient être réalisés en parallèle

Après avoir terminé le Guide 1.0 Évaluation du degré de préparation, il est important de noter que les Guides 2.0, 3.0, 4.0 et 5.0 sont étroitement liés. Les guides ont été séparés par thème pour en faciliter l'utilisation, mais il est recommandé de parcourir certains de ces guides en même temps. Il serait d'abord utile de lire les Guides 2.0 à 5.0 afin de comprendre toutes les connexions avant de commencer.

Remarque : *Le Guide 5.0 exigera également des décisions clés du Guide 6.0, et les Guides 6.0 et 7.0 renverront également au Guide 5.0. Cependant, les Guides 6.0 et 7.0 peuvent être réalisés indépendamment des Guides 2.0 à 5.0. Il est recommandé d'officialiser votre politique du Programme d'apprentissage par les pairs en imagerie diagnostique avec votre organisme après avoir rempli les guides 2.0 à 5.0, puis d'ajouter les renseignements requis du Guide 6.0 plus tard.*

Guide 7.0 : Formation des intervenants

Produit livrable :

Le Guide 7.0 : Formation des intervenants vous aidera à concevoir une approche pour former et communiquer à tous les intervenants concernés par l'apprentissage par les pairs.

Résultat :

Après avoir parcouru ce guide, vous aurez donné une formation d'apprentissage par les pairs aux intervenants (y compris le responsable du programme d'apprentissage par les pairs, les responsables de la qualité et les radiologistes membres du personnel), afin qu'ils soient prêts à participer au programme. De plus, vous aurez avisé les intervenants externes pertinents du ou des départements d'imagerie diagnostique des organismes participants au sujet de votre Programme d'apprentissage par les pairs en imagerie diagnostique et de la date de son lancement.

Section	Outil de soutien	Numéro de page
7.1 Formation des responsables de la qualité	7.1 Liste de contrôle pour la formation des responsables de la qualité	6
7.2 Définir une approche de formation pour les radiologistes	7.2 Présentation et liste de contrôle de la logistique de la formation sur l'apprentissage par les pairs	7
7.3 Communiquer la date de lancement du Programme d'apprentissage par les pairs en imagerie diagnostique	7.3 Modèle de communication pour le lancement du programme d'apprentissage par les pairs	8

Intervenants à mobiliser :

Promoteurs du projet : Mobiliser les promoteurs de projet afin de former les responsables de la qualité (et le responsable du programme d'apprentissage par les pairs, le cas échéant) sur tous les processus d'apprentissage par les pairs élaborés dans les Guides 2.0 à 6.0. Communiquer la date de lancement du Programme d'apprentissage par les pairs en imagerie diagnostique aux intervenants externes pertinents (p. ex. directeur général de l'établissement, médecin en chef, comité consultatif médical et représentants juridiques et chargés des questions de vie privée).

Radiologiste en chef : Mobiliser le radiologiste en chef pour communiquer la date de lancement du Programme d'apprentissage par les pairs en imagerie diagnostique au département d'imagerie.

Responsables de la qualité (et responsable du programme d'apprentissage par les pairs, s'il y a lieu) : Mobiliser les responsables de la qualité afin de faciliter la tenue de séances de formation pour tous les radiologistes membres du personnel sur tous les processus d'apprentissage par les pairs.

Radiologistes membres du personnel : Mobiliser les radiologistes membres du personnel à participer à des séances de formation données par les responsables de la qualité.

Support informatique (le cas échéant) : Mobiliser l'équipe de TI à soutenir la formation sur les logiciels pour tous les radiologistes, si votre programme d'apprentissage par les pairs en imagerie diagnostique comporte une solution de TI.

Délai d'exécution estimé :

Délai total pour remplir le Guide 7.0 :

- 1 mois

Activité en vedette :

- Séances de formation des intervenants (2 x séances d'environ 1,5 heure) :
Animer des séances de formation avec les responsables de la qualité (et le responsable du programme d'apprentissage par les pairs, s'il y a lieu) et avec tous les radiologistes membres du personnel participant à votre programme d'apprentissage par les pairs.

Facteurs dont il faut tenir compte :

Politique du Programme d'apprentissage par les pairs

Votre politique de programme est un outil qui peut répondre à vos besoins de formation en décrivant tous les éléments, objectifs et processus clés du programme. La politique finale devrait être accessible dans toutes les séances de formation afin que les radiologistes et les responsables de la qualité puissent s'y reporter tout en participant à l'évaluation par les pairs et à l'apprentissage. La politique du programme devrait être approuvée par chaque organisme participant avant toute formation.

Formation obligatoire

La formation de l'apprentissage par les pairs devrait être considérée comme obligatoire, avec une participation recommandée de 100 % des radiologistes membres du personnel et des responsables de la qualité. Si cet objectif ne peut être atteint, envisager d'offrir une ou plusieurs séances de formation supplémentaires pour encourager une participation accrue des radiologistes.

Modèle de formation des formateurs

S'il n'est pas possible de former tous les radiologistes dans le cadre d'une séance de formation officielle, envisager un modèle de formation des formateurs. Dans ce modèle, les radiologistes qui suivent une formation officielle offerte par les responsables de la qualité sont en mesure de former les radiologistes qui n'ont pu assister à la formation avant la date de lancement du programme.

Solution de TI (s'il y a lieu)

Si votre programme d'apprentissage par les pairs en imagerie diagnostique est activé par une solution de TI, le personnel aura besoin d'une formation précise sur la façon d'utiliser le logiciel dans son flux de travail. Cette boîte à outils ne comprend pas de directives sur la mise en œuvre de la TI.

7.1 Formation des responsables de la qualité

Cette section vous aidera : à définir une approche de formation pour former les responsables de la qualité (et le responsable du programme d'apprentissage par les pairs, le cas échéant) au sujet de tous les processus de votre Programme d'apprentissage par les pairs en imagerie diagnostique.

Outil(s) de soutien : [7.1 Liste de contrôle pour la formation des responsables de la qualité](#)

Comment utiliser l'outil ou les outils

Utilisateur(s) recommandé(s) : Promoteurs du projet, responsables de la qualité (et responsable du programme d'apprentissage par les pairs, le cas échéant)

1. Outil 7.1 *Liste de contrôle pour la formation des responsables de la qualité* énonce les principaux éléments et processus du Programme d'apprentissage par les pairs en imagerie diagnostique. Les responsables de la qualité devraient être au courant de ce contenu.
2. Passer en revue la liste de contrôle avec chaque responsable de la qualité.
3. Cocher la case correspondant à chaque composant du programme et à chaque processus au sujet desquels les responsables de la qualité ont une compréhension suffisante afin d'offrir une formation à leurs pairs.
 - Si les responsables de la qualité **ont** une compréhension suffisante de chaque composant du programme et de chaque processus du début à la fin, il ne sera pas nécessaire d'obtenir une formation supplémentaire des promoteurs du projet. Les responsables de la qualité sont considérés comme prêts à faciliter la formation.
 - Si les responsables de la qualité **n'ont pas** une compréhension suffisante de tous les composants et processus du programme énoncés dans la liste de contrôle, du début à la fin, les promoteurs du projet devraient offrir une formation supplémentaire à l'aide de l'outil 7.2 *Présentation de la formation sur l'apprentissage par les pairs* (présentée à la section 7.2).

7.2 Définir une approche de formation pour les radiologistes

Cette section vous aidera : à définir une approche de formation pour préparer tous les radiologistes membres du personnel à participer au programme d'apprentissage par les pairs.

Outil de soutien : [7.2 Présentation et liste de contrôle de la logistique de la formation sur l'apprentissage par les pairs](#)

Comment utiliser l'outil ou les outils

Utilisateur(s) recommandé(s) : Responsables de la qualité (et responsable du programme d'apprentissage par les pairs, s'il y a lieu)

Pour les programmes interorganismes :

Déterminer si la formation sera donnée individuellement ou en collaboration.

- **Individuellement :** Si vous choisissez d'offrir la formation ***individuellement***, chaque organisme participant devra former ses propres radiologistes au sujet de tous les processus d'apprentissage par les pairs du programme.
- **En collaboration :** Si vous choisissez d'offrir la formation ***en collaboration***, les radiologistes de tous les organismes seront formés ensemble. Les organismes géographiquement disparates peuvent utiliser des options de partage d'écran ou de téléconférence pour permettre à tous les radiologistes de participer à la même séance de formation.

1. Passer en revue l'outil *7.2 Présentation et liste de contrôle de la logistique de la formation sur l'apprentissage par les pairs*.
2. Personnaliser la présentation en fonction de votre programme d'apprentissage par les pairs en imagerie diagnostique.
3. Une fois la présentation personnalisée, utiliser l'outil *7.2 Présentation et liste de contrôle de la logistique de la formation sur l'apprentissage par les pairs* pour faciliter la formation de tous les radiologistes. Inclure une formation officielle sur la façon de recevoir et de soumettre les cas soumis à l'évaluation par les pairs tout en informant le personnel sur les composants de gestion de l'apprentissage et de l'éducation et de gestion des écarts du programme.

7.3 Communiquer la date de lancement du Programme d'apprentissage par les pairs en imagerie diagnostique

Cette section vous aidera : à communiquer le lancement de votre programme d'apprentissage par les pairs en imagerie diagnostique à tous les groupes d'intervenants pertinents.

Outil de soutien : [7.3 Modèle de communication pour le lancement du programme d'apprentissage par les pairs](#)

Comment utiliser l'outil ou les outils

Utilisateur(s) recommandé(s) : Radiologiste en chef

1. Examiner l'outil *7.3 Modèle de communication pour le lancement du programme d'apprentissage par les pairs* et personnaliser chaque section afin d'y intégrer des renseignements propres à votre Programme d'apprentissage par les pairs en imagerie diagnostique.
2. Une fois la communication terminée, l'envoyer à **tout le personnel de votre département**, pour annoncer le lancement du programme. Cela devrait inclure les médecins, les technologues, les superviseurs et le personnel de bureau/administratif.
3. Une fois la communication terminée, l'envoyer à tous les **intervenants externes du département d'imagerie diagnostique** pour annoncer le lancement de votre programme. Cela devrait inclure le directeur général de l'organisme ainsi que le médecin en chef (s'il y a lieu), le comité médical consultatif (s'il y a lieu) et les représentants juridiques ou chargés des questions de vie privée de votre organisme.

Annexe 1 : Foire aux questions

Qui devrait faciliter la formation des radiologistes?

Promoteurs de projets et tous les responsables de la qualité. Vous devrez déterminer si les responsables de la qualité nécessitent une formation officielle avant la formation des radiologistes (voir la *section 7.1*).

Qui devrait participer à la formation des radiologistes?

Tous les radiologistes qui sont censés participer à votre Programme d'apprentissage par les pairs en imagerie diagnostique (p. ex. le personnel, les résidents/boursiers et les suppléants, le cas échéant). Inclure les médecins non-radiologistes qui complètent les modalités d'imagerie ou font rapport à ce sujet et qui se sont joints au programme (p. ex., obstétrique).

Comment fonctionne un modèle de formation des formateurs?

Ce modèle est généralement utilisé lorsqu'il n'est pas possible de faire suivre une formation à tous les radiologistes. Une fois la formation officielle terminée pour le plus grand nombre possible de radiologistes, choisir des personnes qui sont sûres de participer au programme pour former les radiologistes qui n'ont pu assister à une séance officielle de formation.

Annexe 2 : Liste de contrôle pour la formation des intervenants

En remplissant ce guide et en cochant les éléments ci-dessous, vous confirmez que vous avez conçu avec succès une approche pour former le personnel sur chacun des processus clés de votre programme d'apprentissage par les pairs.

- Former les responsables de la qualité sur tous les composants et principes clés de votre programme d'apprentissage par les pairs.
- Finaliser l'approche d'animation pour former les radiologistes aux processus du programme d'apprentissage par les pairs, notamment :
 - Former des radiologistes pour qu'ils effectuent une évaluation par les pairs
 - Informer les radiologistes du processus d'apprentissage et d'éducation
 - Fournir aux radiologistes un aperçu du processus de gestion des écarts
- Communiquer la date de lancement du programme à tout le personnel du ou des départements d'imagerie des organismes participants.
- Communiquer la date de lancement du programme aux intervenants externes pertinents du département d'imagerie diagnostique.

Remerciements

Qualité des services de santé Ontario s'est associée au Joint Department of Medical Imaging (JDMI, qui comprend le Réseau universitaire de santé, le Sinai Health Systems et l'Hôpital Women's College) pour élaborer la boîte à outils d'apprentissage par les pairs en imagerie diagnostique. La boîte à outils a été rédigée à partir des meilleures données probantes et de l'expérience de programmes d'apprentissage par les pairs réussis en Ontario et partout au Canada, et a été guidée, révisée et modifiée par un groupe consultatif d'experts radiologistes provenant de divers milieux de pratique en Ontario.



**Qualité des services
de santé Ontario**

Améliorons notre système de santé

ISBN 978-1-4868-3790-8 (PDF)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2019

Les droits d'auteur de toutes les publications de Qualité des services de santé Ontario appartiennent à l'[Imprimeur de la Reine pour l'Ontario](#). La reproduction de documents à des fins commerciales n'est autorisée qu'avec l'autorisation de l'Imprimeur de la Reine. Pour de plus amples renseignements ou pour demander une licence de reproduction de contenu, veuillez communiquer avec :

Conseillère principale en matière de droits d'auteur
Publications Ontario
416-326-5153
copyright@ontario.ca